

RCS : ALBI Code greffe : 8101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ALBI atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00118 Numéro SIREN : 430 458 893 Nom ou dénomination : A 2 C

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2023 sous le numéro de dépôt 3884

1

BILAN - ACTIF

B 388
DGFIP N° 2050 - SD 2023Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A2C</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>5 rue jean rostand 81000 ALBI</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>43045889300020</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31/03/2023</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement* AB	AC			
		Frais de développement* CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	3 452		
		Fonds commercial (I) AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	33 240	5 558	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	278 467	20 219	
		Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (3)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV	7 605	7 605	
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE			
		Prêts BF	BG			
		Autres immobilisations financières* BH	BI	37	37	
TOTAL (II)		BJ	348 578	BK	315 159	33 419
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	222 553	BM		222 553
		En cours de production de biens BN		BO		
		En cours de production de services BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR		BS		
		Marchandises BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	373 904	BY		373 904
		Autres créances (3) BZ	67 713	CA		67 713
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE		
		Disponibilités CF	836 364	CG		836 364
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	11 618	CI		11 618
TOTAL (III) CJ		1 512 151	CK		1 512 151	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
Primes de remboursement des obligations (V) CM						
Ecart de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GENERAL (I à VI) CO		1 860 729	1A	315 159	1 545 570	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP	(3) Part à plus d'1 an : CR			
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL A2C		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)			DA	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	624 000	
	Report à nouveau			DH	689	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	329 856	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	963 345	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	284 148	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	182 855	
	Dettes fiscales et sociales			DY	52 299	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	8 556	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	54 367	
TOTAL (IV)			EC	582 225		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 545 570		
RENVU	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	582 225	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise

SARL A2C

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2			
								3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	3 452	KE			
CORPORELLES	Constructions	Terrains				KG		KH		KI	
		Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
						KM		KN		KO	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KP		KQ		KR	
						KS	36 923	KT		KU	1 876
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencets*, aménagts des constructions									
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M2							
		Installations générales, agencements, aménagements divers *	Dont Composants	M3			36 923	KT		KU	1 876
	Matériel de transport *				KV	134 075	KW		KX		
					KY	139 302	KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	25 308	LC		LD		
					LE		LF		LG		
Emballages récupérables et divers *				LH		LI		LJ			
				LK		LL		LM			
Immobilisations corporelles en cours											
Avances et acomptes											
TOTAL III				LN	335 608	LO		LP	1 876		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U	7 605	8V		8W		
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	37	1U		1V		
	TOTAL IV				LQ	7 642	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	346 702	ØH		ØJ	1 876		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	3 452	
CORPORELLES	Constructions	Terrains		IP		LX		LY		LZ
		Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC
				IR		MD		ME		MF
		Sur sol d'autrui		IS		MG		MH		MI
				IT		MJ		MK	38 799	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers		IU		MM		MN	134 075	MO
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	139 302	MR
				IW		MS		MT	25 308	MU
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IX		MV		MW		MX
				MY		MZ		NA		NB
	Immobilisations corporelles en cours				ND		NE		NF	
	Avances et acomptes				NG		NH	337 484	NI	
	TOTAL III		IY							
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations		IØ		ØX		ØY	7 605	ØZ		
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	37	2G		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	7 642	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	348 578	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL A2C					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 31/03/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SARL A2C</u>										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN						
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles			PE	3 452	PF		PG		PH	3 452					
TOTAL I			RK	3 452	RM		RN		RO	3 452					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	31 367	QA	1 873	QB		QC	33 240					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	106 115	QE	11 282	QF		QG	117 396					
	Matériel de transport		QH	129 013	QI	6 875	QJ		QK	135 887					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	24 678	QM	505	QN		QO	25 183					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL II			QU	291 172	QV	20 535	QW		QX	311 707					
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	294 624	ØP	20 535	ØQ		ØR	315 159					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY			Total général non ventilé (NW-NY)	NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9				Z8				
Primes de remboursement des obligations							SP				SR				

Désignation de l'entreprise		SARL A2C						Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
PROVISIONS réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
PROVISIONS pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	14 883	6P		6R	14 883	6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	14 883	TY		TZ	14 883	UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	14 883	UB		UC	14 883	UD		
Dont dotations et reprises		{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF	14 883				
			UG		UH					
			UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SARL A2C										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	37	UV		UW	37		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	373 904		373 904				
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	15 775		15 775				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	51 938		51 938				
	Charges constatées d'avance			VS	11 618		11 618				
TOTAUX			VT	453 272	VU	453 235	VV	37			
RENVUIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	182 855		182 855						
Personnel et comptes rattachés		8C	7 843		7 843						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	9 543		9 543						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	33 936		33 936					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	977		977					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	284 148		284 148						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	8 556		8 556						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	54 367		54 367						
TOTAUX		VY	582 225	VZ	582 225						
RENVUIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

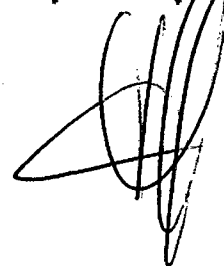
SARL A2C

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

En Euro

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations	
	Produites	Non produites NS NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O	
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O	
CRÉDIT BAIL		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		
Variations de la provision spéciale de réévaluation		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O	
ENTREPRISES LIÉES		
Identité de la société consolidante		
Situation fiscale latente et conditionnelle		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O	
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	O	
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O	
LES ENGAGEMENTS	O	
Engagements hors bilan		
Engagements donnés		
Engagements reçus		
Engagements réciproques		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES		
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES		
LES EFFECTIFS	O	
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES		
C I C E		
ANNEXE TRANSFERTS DE CHARGES	O	
ANNEXE INVENTAIRE PORTEFEUILLE		
ANNEXE RENSEIGNEMENTS DIVERS		
COMMENTAIRES		

Pour copie certifiée conforme



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2C

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

En Euro

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1 - REGLES ET METHODES

La comptabilité générale a pour objet d'enregistrer toutes les opérations affectant le patrimoine de l'entreprise. Elle permet :

- de dégager le résultat à la fin de l'exercice ou de toute autre période.
- de présenter la situation comptable des éléments de l'actif et du passif à la fin de l'exercice, ou de toute autre période.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels notamment :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2015-06 qui réorganise notamment les informations à fournir dans l'annexe ainsi que le règlement ANC n°2016-07 qui incorpore dans le PCG certaines dispositions du Code de commerce et au règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 relatif aux nouvelles règles applicables aux éléments incorporels, notamment au fonds commercial.

2 - METHODE D'EVALUATION

La méthode retenue conformément au plan comptable général pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Elle est fondée sur le coût d'acquisition ou le coût de production des divers éléments.

A leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise les biens sont comptabilisés conformément aux prescriptions suivantes :

- Les biens acquis à titre onéreux, à leur coût d'acquisition : en additionnant le prix convenu entre les parties et les frais accessoires.
- Les biens produits par l'entreprise, à leur coût de production en additionnant :
 - Le coût d'acquisition des matières premières,
 - Les autres coûts engagés par l'entreprise, c'est à dire les charges directes de production et les charges indirectes de production dans la mesure où ces dernières peuvent être raisonnablement rattachées à la production du bien.Les charges d'administration générale en sont généralement exclues, sauf si les conditions spécifiques d'exploitation en justifient la prise en compte.

Une immobilisation est décomposable si des éléments qui la composent ont une durée de vie différente. L'immobilisation est alors décomposée et ses différents composants amortis sur leur durée d'utilisation.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2C

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

En Euro

3 - PROVISION ET AMORTISSEMENT

- Suite à l'application du nouveau règlement 2015-06, la société a effectué une analyse du fonds de commerce pour constater au besoin une éventuelle dépréciation.

- Pour l'arrêt des comptes, la valeur comptable des biens, stocks, créances, participations et valeurs mobilières de placement est déterminée conformément aux prescriptions suivantes : La valeur d'entrée dans le bilan est maintenue en écriture en tant que valeur brute. Cette valeur brute est comparée à la valeur de réalisation ou de recouvrement à la clôture et donne lieu à provision en cas de perte latente. Pour les éléments d'actifs, les plus-values constatées entre la valeur de clôture et la valeur d'entrée ne sont pas comptabilisées.

- En ce qui concerne les amortissements des immobilisations existantes au 1er Janvier 2005, c'est la méthode prospective de réallocation de la valeur nette comptable qui a été appliquée : la valeur nette comptable est amortie sur la durée de vie restante entre la durée d'utilisation et la durée initiale d'amortissement quand ces durées diffèrent.

- Les amortissements sont déterminés, soit en linéaire, soit en dégressif, soit en dérogatoire, la durée d'usage étant indiquée ci-dessous :

- Construction	10 à 50	ans
- Agencement et aménagement	5 à 10	ans
- Matériel	3 à 10	ans
- Mobilier	5 à 10	ans
- Logiciel	2 à 5	ans

Remarque : pour les biens d'occasion, la durée d'amortissement peut être réduite.

- Les subventions d'investissement sont reprises au même rythme que les investissements qu'elles financent.

- Au delà des provisions d'actifs, figurent au passif d'éventuelles provisions pour risque ou charge.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2C

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

En Euro

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

CHIFFRES CLES :

- Total du bilan :	1 545 570.47 €
- Chiffre d'affaires :	1 803 957.10 €
- Résultat net comptable :	329 856.10 €

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2C

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	3 451,75		
	Terrains				
CORP.	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		36 922,85		1 875,80
		Inst. générales, agencs & aménagts divers	134 075,45		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	139 301,88		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	25 308,30		
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	335 608,48		1 875,80
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		7 605,00		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		37,00		
		TOTAL	7 642,00		
		TOTAL GENERAL	346 702,23		1 875,80

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			3 451,75	
	Terrains					
CORP.	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				38 798,65	
		Inst. gal. agen. amé. divers			134 075,45	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			139 301,88	
		Mat. bureau, inform., mobilier			25 308,30	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			337 484,28	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				7 605,00	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				37,00	
		TOTAL			7 642,00	
		TOTAL GENERAL			348 578,03	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2C

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

En Euro

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	3 451,75			3 451,75
TOTAL	3 451,75			3 451,75
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	31 367,14	1 873,08		33 240,22
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	106 114,50	11 281,60		117 396,10
Matériel de transport	129 012,54	6 874,91		135 887,45
Mat. bureau et informatiq., mob.	24 677,92	505,43		25 183,35
Emballages récupérables divers				
TOTAL	291 172,10	20 535,02		311 707,12
TOTAL GENERAL	294 623,85	20 535,02		315 158,87

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2C

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

En Euro

TABEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	14 882,88			14 882,88
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	14 882,88			14 882,88
	TOTAL GÉNÉRAL	14 882,88			14 882,88
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises				
	- d'exploitation				14 882,88
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2C

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	37,00		37,00
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	373 903,77	373 903,77	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	15 774,59	15 774,59	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	51 938,44	51 938,44	
	Charges constatées d'avance	11 618,21	11 618,21	
TOTAUX		453 272,01	453 235,01	37,00
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2C

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		11 618,21
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	11 618,21

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2C

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

En Euro

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	800,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	800,00	10,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2C

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

En Euro

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	8 000,00			8 000,00
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	800,00			800,00
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	569 000,00	55 000,00		624 000,00
Écart d'équivalence				
Report à nouveau	485,24	688,96	485,24	688,96
Résultat de l'exercice	175 203,72	329 856,10	175 203,72	329 856,10
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	753 488,96	385 545,06	175 688,96	963 345,06

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2C

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

En Euro

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2C

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	182 854,77	182 854,77		
Personnel & comptes rattachés	7 842,70	7 842,70		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	9 543,39	9 543,39		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	33 935,75	33 935,75		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	977,25	977,25		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	284 147,81	284 147,81		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	8 556,25	8 556,25		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	54 367,49	54 367,49		
TOTAUX	582 225,41	582 225,41		

renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2C

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

En Euro

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	54 367,49
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	54 367,49

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 637,00
Dettes fiscales et sociales	939,96
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	8 319,63
TOTAL DES CHARGES À PAYER	37 896,59

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2C

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

En Euro

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2C

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

En Euro

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Conformément au Décret N°94-663 du 2 Aout 1994, cette information n'est pas fournie
car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé de l'organe de direction.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2C

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

En Euro

DÉTAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES

TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION

MONTANT

AIDES EXCEPT.EMPLOY.D'APPRENTI

2 583,38

RBT.FRAIS ORGANISME FORMATION

900,00

TOTAL

3 483,38

TRANSFERT DE CHARGES FINANCIÈRES

MONTANT

NEANT

TOTAL

TRANSFERT DE CHARGES EXCEPTIONNELLES

MONTANT

NEANT

TOTAL

« A 2 C »

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 Euros

Siège social : ALBI (Tarn)
5, Rue Jean Rostand
Zone d'Activité du Val de Caussels

R.C.S. ALBI 430 458 893
S.I.R.E.T. 430 458 893 00020

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 SEPTEMBRE 2023

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 MARS 2023

RESULTAT - AFFECTATION

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice de TROIS CENT VINGT-NEUF MILLE HUIT CENT CINQUANTE-SIX EUROS ET DIX CENTS D'EURO (329 856,10 €) que je propose d'affecter comme suit avec le report à nouveau créateur :

- Bénéfice de l'exercice.....	329 856,10 €
- Auquel s'ajoute le report à nouveau.....	688,96 €

Formant un bénéfice distribuable de.....	330 545,06 €
- A titre de dividende aux associés.....	330 000,00 €

Soit un montant brut de QUATRE CENT DOUZE EUROS ET CINQUANTE CENTS D'EURO (412,50 €) pour chacune des huit cents (800) parts composant le capital social, avant retenue pour l'associé personne physique du prélèvement forfaitaire non libératoire et des prélèvements sociaux.

- Le solde au compte « Report à Nouveau ».....	545,06 €
--	----------

Ce dividende serait mis en paiement à l'issue de l'assemblée.

Eg

Je précise aux associés que :

- sur ce dividende brut versé à l'associé personne physique, il sera retenu par la société, en sa qualité d'établissement payeur, un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,80 % sauf dispense, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,20 %, soit une taxation globale de 30 %. Le prélèvement forfaitaire unique (PFU) s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu,
- ce dividende brut versé à la société associée donnera lieu à une imposition d'une quote-part forfaitaire de frais et charges puisqu'il constitue pour la société associée des produits de filiales et qu'elle est une personne morale assujettie à l'impôt sur les sociétés.

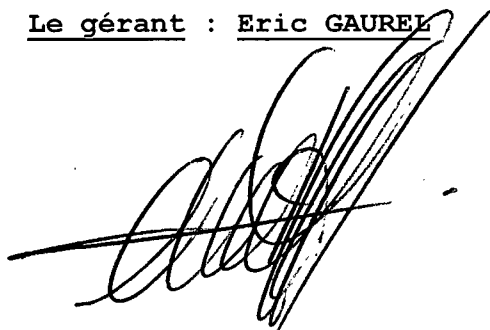
En outre, je rappelle aux associés, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 mars 2020	300 €	0	79 700 €
31 mars 2021	600 €	0	159 400 € (*)
31 mars 2022	450 €	0	119 550 €

(*) dont 1 600 € prélevés sur les réserves facultatives.

« Pour extrait du rapport de gestion certifié conforme »

Le gérant : Eric GAUREL



« A 2 C »

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 Euros

Siège social : ALBI (Tarn)
5, Rue Jean Rostand
Zone d'Activité du Val de Caussels

R.C.S. ALBI 430 458 893
S.I.R.E.T. 430 458 893 00020

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 SEPTEMBRE 2023

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 MARS 2023

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à TROIS CENT VINGT-NEUF MILLE HUIT CENT CINQUANTE-SIX EUROS ET DIX CENTS D'EURO (329 856,10 €) avec le report à nouveau créditeur :

- Bénéfice de l'exercice.....	329 856,10 €
- Auquel s'ajoute le report à nouveau.....	688,96 €

Formant un bénéfice distribuable de.....	330 545,06 €
 - A titre de dividende aux associés.....	 330 000,00 €

Soit un montant brut de QUATRE CENT DOUZE EUROS ET CINQUANTE CENTS D'EURO (412,50 €) pour chacune des huit cents (800) parts composant le capital social, avant retenue pour l'associé personne physique du prélèvement forfaitaire non libératoire et des prélèvements sociaux.

- Le solde au compte « Report à Nouveau ».....	545,06 €
--	----------

Ce dividende sera mis en paiement à l'issue de l'assemblée.

tf

La collectivité des associés prend acte que :

- sur ce dividende brut versé à l'associé personne physique, il sera retenu par la société, en sa qualité d'établissement payeur, un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,80 % sauf dispense, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,20 %, soit une taxation globale de 30 %. Le prélèvement forfaitaire unique (PFU) s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu,
- ce dividende brut versé à la société associée donnera lieu à une imposition d'une quote-part forfaitaire de frais et charges puisqu'il constitue pour la société associée des produits de filiales et qu'elle est une personne morale assujettie à l'impôt sur les sociétés.

En outre, la collectivité des associés rappelle, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 mars 2020	300 €	0	79 700 €
31 mars 2021	600 €	0	159 400 € (*)
31 mars 2022	450 €	0	119 550 €

(*) dont 1 600 € prélevés sur les réserves facultatives.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

« Pour extrait certifié conforme »

Le gérant : Eric GAUREL

